

Montrouge, le 30 novembre 2022

Achèvement du programme de rachat d'actions Crédit Agricole S.A.

Le programme de rachat d'actions de Crédit Agricole S.A., qui a débuté le 11 novembre 2022, a été entièrement achevé le 30 novembre 2022.

Au 30 novembre 2022, 16.658.366 actions Crédit Agricole S.A. ont été achetées sur instruction irrévocable donnée à un prestataire de services d'investissement indépendant, pour un prix d'achat global de 160 297 995 d'euros. Cette instruction irrévocable a donc pris fin à la même date.

Comme annoncé précédemment, cette opération vise à compenser l'effet dilutif de l'augmentation de capital 2022 réservée aux salariés, et les actions achetées dans le cadre de ce programme de rachat d'actions seront annulées.

L'impact de cette opération sur le ratio CET1 de Crédit Agricole S.A. est de - 4 points de base, et de - 3 points de base sur celui du Groupe Crédit Agricole.

L'exécution du contrat de liquidité existant avec Kepler Cheuvreux, qui a été temporairement suspendue pendant l'exécution du programme de rachat d'actions, reprendra.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Alexandre Barat : 01 57 72 12 19 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Olivier Tassain : 01 43 23 25 41 – olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole